

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ATLANTIQUES

Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté de la Communauté de Communes de la Vallée d'Aspe

Séance du lundi 14 juin 2010

Nombre de délégués en exercice : 31

Nombre de votants : 26

Nombre de délégués présents : 25

Procurations : 1

Présents : MM ROSE, Président, CASAUX, BERDOY, LASSUS, BOURGUINAT, LAMAZOU, BELLEGARDE, GOOSSENS, SOBERA, LARRAUX, MOUSQUES, CASTERA, MEDARD, DROIT, CARRASSOUMET, SEGUINARD, BAYE, CAPDEVILLE, CLOT, AGEST, QUINTANA, GOYER, CHOURROUT, PALACIO, MARQUEZE.

Absents : MOULIA, SALANOUVE, GASTOU, FAURIE, BOURDAA, ASSERQUET, ISSON, Ou

Excusés : CLAVERIE, COUSTET.

Procurations : GASTOU à LARRAUX

Secrétaire de séance : Jean-Pierre CASAUX.

OBJET : Lecture publique : demande de subventions et attribution du marché

Le Président rappelle que par délibération en date du 29 mars 2010 le Conseil de Communauté a approuvé le cahier des charges relatif à l'étude de faisabilité de la lecture publique et a autorisé le lancement de la consultation auprès de bureaux d'étude.

Après avoir présenté les deux propositions reçues et suite à l'analyse des offres réalisée par les services de la Bibliothèque Départementale de Prêt et la Commission Culture, la proposition est de retenir le bureau d'études Emergences Sud présentant un acte d'engagement d'un montant de 16 400 € H.T. soit 19 614.40 T.T.C.

Le Président expose le plan de financement HT de l'opération :

Dépenses H.T.	Recettes H.T.
Etude de faisabilité	Conseil Général (50%): 8 200 €
	Conseil Régional (20%): 3 280 €
	Leader (30%): 4 920 €
Total: 16 400 €	Total: 16 400 €

Où l'exposé du Président, après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté

DECIDE de retenir le bureau d'études Emergences Sud ;

AUTORISE le Président à signer l'acte d'engagement dont le montant s'élève à **16 400 € H.T** soit 19 614.40 € T.T.C. ;

VALIDE le plan de financement proposé ci-dessus ;

AUTORISE le Président à solliciter la participation de 50% du Conseil Général, de 20 % du Conseil Régional et de 30 % du programme Leader.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Vote : UNANIMITE

Le Président,

Date de contrôle de légalité : **16/06/10**

Date d'affichage : **16/06/10**